



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lutte contre le racisme

Question au Gouvernement n° 3868

Texte de la question

RACISME ANTIBLANC ET ANTISÉMITISME

M. le président. La parole est à M. Bernard Debré, pour le groupe Les Républicains.

M. Bernard Debré. Monsieur le Premier ministre, voici plus de trois semaines que le mouvement Nuit Debout occupe la place de la République à Paris. L'état d'urgence permet certes de telles manifestations, mais il me semble que de tels regroupements présentent un risque pour la sécurité publique car les personnes qui s'y trouvent peuvent servir de cible aux terroristes. Comment se fait-il qu'on interdise aux lycéens de sortir dans la rue pour fumer une cigarette mais qu'on autorise de tels rassemblements sur la voie publique ?

Tel n'est pas néanmoins le cœur de ma question. Je suis très inquiet de constater la montée en puissance du racisme antiblanc et de l'antisémitisme dans notre pays.

M. Patrick Ollier. C'est vrai !

M. Bernard Debré. J'en veux pour preuve la récente tenue, dans l'enceinte de l'université Paris VIII, d'une manifestation intitulée « Paroles non blanches : rencontres autour des questions de race, travail et mobilisation », dont l'une des réunions avait pour thème « la blanchité dans les médias ». Les organisateurs de cet événement se disent opposés aux philosémites. Ils sont donc antisémites. Ils défendent la non-mixité et s'affirment anticapitalistes, anti-impérialistes et luttant contre la négrophobie. Ils ont en outre prévu d'organiser un « camp d'été décolonial » destiné « aux personnes subissant à titre personnel le racisme d'État en contexte français ». Cette réunion est interdite aux Blancs, comme l'a notamment rappelé l'hebdomadaire *Marianne* dans sa dernière édition.

Il incombe à votre gouvernement, monsieur le Premier ministre, de faire le nécessaire pour barrer la route à ces mouvements d'extrême gauche qui, tout autant que l'extrême droite que je combats, mettent notre démocratie en danger en prônant le désordre, le racisme et l'antisémitisme.

M. Claude Goasguen. Qui relèvent du délit pénal !

M. Bernard Debré. Pour « Nuit Debout » comme pour « Paroles non blanches »,... *(Applaudissements sur les bancs des groupes Les Républicains et de l'Union des démocrates et indépendants et sur plusieurs bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.)*

M. le président. Merci. La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Du 11 au 15 avril, monsieur le député, ont en effet été tenues à l'université Paris VIII, à l'initiative d'un groupe autoproclamé, des réunions dont les affiches n'autorisaient que les paroles non blanches.

M. Hervé Mariton. Comment ont-ils obtenu des salles de réunion ?

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. Je tiens à rappeler ici deux réalités, celle des faits et celle des principes. Ces réunions ont été organisées à l'initiative d'un groupe totalement indépendant des organisations reconnues et qui n'a jamais été autorisé à les organiser, qui plus est dans un bâtiment occupé. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.)*

M. Alain Chrétien. Il ne fallait pas l'autoriser !

Mme Annick Lepetit. Laissez-la parler !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. La présidente de l'université Paris VIII a immédiatement condamné la tenue de ces réunions.

Quant aux principes, que les choses soient claires : je condamne absolument la tenue de ces réunions comme celle du camp d'été que vous avez évoqué, monsieur le député. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et du groupe écologiste.)* Ces initiatives sont inacceptables car, bien loin de l'objectif qu'elles prétendent poursuivre, elles confortent une vision raciste et raciste de la société qui n'est pas la nôtre.

M. Alain Chrétien. Cela n'empêche rien !

M. le président. S'il vous plaît, chers collègues, écoutez la fin de la réponse.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. Ces initiatives sont inacceptables. Au bout de ce chemin, je le dis à tous ceux qui l'empruntent, il n'y a que le repli sur soi, la division communautaire et le chacun chez soi.

La seule réponse à apporter au racisme et à l'antisémitisme est un vrai sujet :...

M. Jean Leonetti. Et les actions ?

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. ...c'est évidemment les valeurs de la République dans toute leur universalité et la loi qui combat sans faille les discriminations, comme le fera la loi égalité et citoyenneté que présentera mon collègue Patrick Kanner.

M. Patrick Ollier. Ils sont bien défendus, les jeunes !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. Voilà la réponse : condamnation sans faille et rappel à nous tous, sur tous ces bancs, de la nécessité de promouvoir les valeurs de la République ! *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et du groupe écologiste.)*

Données clés

Auteur : [M. Bernard Debré](#)

Circonscription : Paris (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3868

Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [28 avril 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 avril 2016](#)